



# Le Mot du Maire

Chères Herrlisheimois, Chers Herrlisheimois,

Du fait de la retranscription intégrale de mon discours des vœux 2019 dans le présent bulletin, je n'aborderai que l'essentiel dans mon « Mot » de ce mois.

## **Activités associatives...**

Il y avait affluence pour la crémation des sapins organisée par l'association Fresh'N Co en partenariat avec les sapeurs-pompiers. Dommage que la pluie qui s'est mise à tomber ait gâché la soirée. Il convient de préciser que le magnifique feu d'artifice qui a agrémenté la soirée est pris en charge par l'association « Fresh'N Co ».

L'association des pêcheurs et celle des arboriculteurs ont tenu leur assemblée générale avec pour chacune d'entre elles une très forte participation de leurs membres.

## **Maisons décorées...**

De nombreux foyers ont participé au 3<sup>ème</sup> concours des maisons les mieux décorées pour les fêtes de fin d'année, organisé par l'association « Les grenouilles s'éclatent ». Les participants retenus par le jury ont été mis à l'honneur lors d'une petite réception organisée en ce début d'année par la commune et l'association. Vous trouverez les résultats de ce concours en page 13 du présent bulletin. Un grand MERCI à tous ceux qui se sont investis, habitants et organisatrices !

## **Repas des Aînés...**

Le 13 janvier, la salle Saint-Michel était comble pour l'édition 2018 du repas des Aînés pour lequel 111 personnes sur 285 invitées, âgées de 71 ans et plus, ont répondu favorablement à l'invitation de la commune. Le repas et l'animation ont enchanté les participants, leur permettant ainsi de passer un excellent après-midi.

## **Les bonnes résolutions pour la nouvelle année...**

Du côté pratique ou sécuritaire, de nombreux signalements ou doléances remontent régulièrement à la mairie.

Côté pratique, je vous demande de vérifier que le numéro de la voirie, une boîte aux lettres avec le nom, une sonnette qui fonctionne, soient bien en place à l'entrée de votre propriété. Le facteur et autres distributeurs de courrier ou colis vous en sauront gré.

Sur le plan de la sécurité, assurez-vous qu'un détecteur de fumée soit bien installé dans le logement que vous occupez (loi n° 2010-238 du 9 mars 2010). La fonction « TEST » permet de vérifier si l'appareil est toujours opérationnel.

Concernant la sécurité routière, de nombreux travaux d'aménagement ou de marquages au sol ont été réalisés sur demande des riverains ou des utilisateurs du réseau routier communal. Désormais, je ne peux plus accepter le comportement de certaines personnes. Je me vois donc mettre fin au temps de l'information et de la prévention et devoir passer à la répression. Ne disposant pas d'un policier municipal, je demanderai à la gendarmerie et à la Brigade Verte de verbaliser les contrevenants qui stationneront sur les passages piétons, sur les traits jaunes mis en place à de nombreux endroits de la commune (rue des Canards vers la rue du Fossé), croisements (rues des Fleurs/Marbach, rues des Cigognes/Fleurs/Eguisheim), dans la zone de retournement de l'impasse du Bachacker, sur les trottoirs ou rues rendant l'utilisation de ceux-ci extrêmement difficile voire dangereuse (trottoirs des axes principaux rues Principale/Gare, devant la roue à aubes, à la sortie de la rue de la Montagne vers la rue Principale, ...).

Il en est de même pour les « SENS INTERDIT » installés à la demande des riverains sur une partie de la rue de l'Eglise et place du 5 février qui ne sont pas respectés.

Une autre plaie de notre époque concerne les déjections canines. Certains propriétaires de chiens ne respectent toujours pas le domaine public et laissent leur petit ami à quatre pattes y déposer leurs besoins. L'état de l'espace en face du parking Saint-Paul est désespérant. Mais tôt ou tard, les contrevenants se feront bien prendre et la note sera lourde de conséquence.

Le problème des poubelles qui squattent le domaine public m'est également rappelé régulièrement. Ces conteneurs doivent être sortis la veille de leur levée et rentrés de suite après la collecte (article 8 du règlement de collecte des ordures ménagères de Colmar Agglomération).

Que faire en tant que maire si la bonne volonté n'est pas de mise chez certaines personnes ?

### **La chasse aux pigeons est ouverte...**

Nous nous sommes adressés à un piégeur assermenté pour mettre fin à la prolifération des pigeons dans le centre-bourg. Aussi, je vous demande de ne pas donner à manger à ces volatiles et de signaler à la mairie les lieux de nidification afin que le piégeur puisse intervenir directement sur place. Dès à présent, je vous remercie pour votre coopération.

Les activités associatives continuent et nous vous invitons à vous rendre nombreux aux représentations de la troupe de théâtre locale. Quant aux escrimeurs locaux, nous leur souhaitons de très bons résultats lors de leur tournoi international de sabre qui aura lieu au COSEC à Wintzenheim (voir page 13).

Enfin, pour la Saint-Valentin, je souhaite « BONNE FÊTE » à tous les amoureux.

Bien cordialement,

Votre Maire,  
Gérard HIRTZ

### **Allocution du Maire lors de la cérémonie des vœux du 4 janvier 2019**

(Le discours était accompagné d'un diaporama de photos prises tout au long de l'année dans le village)

**Mesdames et Messieurs,**

Tout d'abord, au nom de toute l'équipe municipale, à laquelle j'associe mon épouse Marie-Jeanne, je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de prospérité, de réussite, ainsi qu'une très bonne santé à vous ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

### **Quelques mots sur les faits marquants de l'année 2018...**

De nombreux pays sont toujours concernés par des conflits tels le proche et le moyen orient (Syrie, Irak, Afghanistan, ...), l'Afrique (Yémen, Nigéria, Congo, ...), ou par des déplacements de masse avec l'arrivée des migrants africains dans les pays européens, à la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis ou en Birmanie par exemple.

M. le Curé, je reprends votre phrase extraite de votre dernier lien inter-paroissial, tout y est écrit : « **J'aimerais donc souhaiter pour cette nouvelle année 2019 la paix, une vraie paix, pas seulement la paix qui m'est chère, mais la paix pour tous...** ».

Une autre préoccupation majeure concerne le réchauffement de notre planète qui se manifeste par le rétrécissement des glaciers, de la banquise entraînant la montée des mers et des océans, les tornades, tempêtes, ouragans ou typhons deviennent de plus en plus nombreux et violents et la sécheresse qui s'installe sur de longues périodes dans nos contrées. Et que dire du comportement de l'imprévisible et extravagant Donald TRUMPP, président des Etats-Unis qui réfute l'existence d'un changement climatique !

Oui, nous devons réagir très rapidement pour sauver notre planète... La prise de conscience et les actes doivent se mettre en œuvre au niveau mondial, mais aussi à travers nos actes au quotidien.

En ce qui concerne notre pays, l'équipe de France de football arbore désormais une deuxième étoile sur son maillot grâce à sa victoire tonitruante en finale de la coupe du monde contre la Croatie 4 à 2 au stade de Moscou le 15 juillet dernier. **Bravo les bleus !**

Un évènement que nous avons pu suivre en direct tout comme la demi-finale sur écran géant sous le chapiteau grâce aux membres de l'Amicale des élus et à quelques bénévoles. MERCI à eux pour cette très belle initiative.

Un grand bravo également à l'équipe de France féminine de handball qui, en battant la Russie, est devenue **pour la première fois** championne d'Europe le 16 novembre dernier à Paris-Bercy.

Sur le plan social, depuis quelques semaines, notre pays vit une période tourmentée avec les manifestations des Gilets jaunes. **Manifester > oui, dégrader et casser > non !** Ces violences n'ont pas lieu d'être et à un moment donné il faut savoir s'arrêter.

L'économie de notre pays déjà très fragile, a encore souffert sérieusement de toutes ces manifestations et ses dégâts

collatéraux que nous devons de toute façon payer un jour.

Il y aurait également à faire envers nos gouvernants (gauche, droite et l'actuel gouvernement) du côté des maires surtout des petites communes rurales. De plus en plus de contraintes (par exemple les rythmes scolaires imposés, le contrôle de la qualité de l'air dans les écoles), une inflation des normes, une créée = 2 enlevées, telle était la promesse, mais c'est un rêve, les aides et subventions qui fondent comme la neige au soleil (la DGF en est le meilleur exemple mais j'y reviendrai), l'instruction des permis de construire transférée aux communes sans contrepartie donc une charge nouvelle et la dernière décision prise par le président MACRON : la suppression de la taxe d'habitation, ressource importante pour les communes. Selon les promesses faites, elle sera remplacée, à l'euro près, par l'Etat. La seule chose qu'on ne nous a pas dite : pendant combien de temps ? L'expérience du passé ne présage rien de bon pour le futur.

Oui, les maires auraient beaucoup de raisons de manifester et pourraient par exemple exprimer leur colère en participant aux sorties officielles munis d'une écharpe jaune... pour marquer leur désapprobation. **A méditer !**

Si on veut **vraiment** que cela change, c'est au niveau du fonctionnement de l'Etat qu'il faudra intervenir. Tous ces hauts fonctionnaires, toutes ces grandes institutions qui pèsent lourds dans notre déficit public.

Enfin, le 11 décembre, STRASBOURG a vécu une nuit de terreur qui a fait 5 morts et 11 blessés. Au nom de quel Dieu peut-on commettre un acte aussi barbare ? Nous avons une pensée très forte ce soir pour toutes ces victimes innocentes ainsi que pour leurs familles.

### **Revenons chez nous...**

#### **Du côté du fonctionnement de la commune....**

Tout d'abord, je remercie les 18 élus qui m'entourent et particulièrement mes 4 adjoints, Micheline, Marie, Jérôme et Hugues.

#### **Nous avons enregistré quelques mouvements dans le personnel de la commune...**

Oriella nous a quittés pour une paisible retraite le 1<sup>er</sup> novembre. Elle sera remplacée par Mme Céline DA CONCEICAO à partir du 24 janvier.

Nous avons également donné une chance à un jeune homme, M. Batiste BENALI qui vient d'être embauché par un contrat d'apprentissage pour être formé au métier de paysagiste.

Enfin, Mme Emilie LAFEUILLE a rejoint les 2 ATSEM suite à l'ouverture d'une 3<sup>ème</sup> classe à l'école maternelle.

L'effectif total est donc de 13 agents en tenant compte des mouvements ci-dessus, dont plusieurs à temps partiel.

Dès à présent, je remercie la secrétaire de mairie Catherine et toute l'équipe des agents pour leur disponibilité et leur investissement au service de la population locale et des environs depuis l'arrivée de LA POSTE à la mairie.

#### **Du côté des bénévoles qui donnent un coup de main à la commune...**

##### **Je suis un maire heureux, comblé....**

Oui, je peux compter sur une importante équipe de bénévoles qui s'impliquent sans compter pour la commune : Hubert, le menuisier qu'on ne présente plus, l'équipe de bénévoles qui gèrent avec efficacité notre bibliothèque municipale, André et Yvette FURSTENBERGER pour la préparation des salles lors des fêtes ou réceptions organisées par la commune, Michel aux déchets verts, Christophe, l'électricien et homme disponible pour les urgences quelles qu'elles soient, Nicolas à la sono, M. BIDINGER, (encore une perle rare), cuisinier lors de la Journée citoyenne, porteur du bulletin communal et toujours disponible, la quinzaine de personnes qui aident à la préparation des pots, jardinières, bacs pour le fleurissement d'été, les 15 distributeurs de notre bulletin communal mensuel réalisé et édité à la mairie, auquel est joint le lien inter-paroissial, les quêtes/quêteuses pour la lutte contre le cancer, les membres de l'association LE COUP DE MAIN qui sont présents pour le service lors du repas des aînés, les nombreuses personnes qui nous ont aidés pour la mise en place du fleurissement de la commune et même pour la tonte du fait de l'absence d'un agent communal, les arboriculteurs qui ont aidé au montage du chapiteau, David qui nous a donné un coup de main pour couper les sapins au fond de la cour de la mairie, les 2 Jean-Claude pour les travaux divers de couverture et de soudure, ainsi que les personnes qui ont nettoyé les géraniums (ustopfa)... **Une vraie mine d'or ! Oui, je suis un maire comblé de ce côté-ci.**

Je souhaite exprimer ici ma profonde gratitude à tous ces bénévoles qui œuvrent sans compter et souvent dans l'ombre, pour la commune. Un grand MERCI à eux !

#### **LA DÉMOGRAPHIE....**

Au courant de l'année 2018, nous avons enregistré 14 naissances, 15 décès, 9 mariages et 8 signatures de PACS (Pacte civil de solidarité).

Selon les informations toutes fraîches reçues de l'INSEE, notre village compte 1 833 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2019 contre 1831 il y a 1 an, mais ce chiffre fait référence à la population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2016 donc d'il y a 3 ans !

Ce chiffre doit être majoré d'une centaine de personnes pour coller à la réalité d'aujourd'hui. En effet, malgré les nombreuses constructions effectuées du côté du stade de foot et de la rue d'Eguisheim, la population locale diminue depuis quelques années... **Un comble !**

Petite information : ce chiffre sert également à calculer une subvention versée par l'Etat aux communes > la DGF donc il a intérêt à rester le plus bas possible.

Concernant les demandeurs d'emploi, les chiffres se sont dégradés localement puisque 86 personnes contre 80 il y a un an sont à la recherche d'un emploi. L'effet MACRON ne porte pas ses fruits du moins pas dans notre commune.

## LES FINANCES ....

Au niveau national, la dette publique a encore augmenté et est passée de 2 226 à 2 322 milliards d'euros en 1 an (+ 100 milliards, les chiffres sont tellement démesurés qu'on ne s'en rend plus compte) et les collectivités en subissent les conséquences alors qu'elles n'en sont responsables que pour 9 % de ce montant.

Ce n'est pas du côté des collectivités que les dérapages sont vraiment possibles car la préfecture et le trésorier-payeur veillent. N'est-ce pas M. Vasselon ? (Responsable de la Trésorerie de Colmar Municipale)

Notre dotation globale de fonctionnement (DGF), **qui ne devait pas bouger en 2018 (promesse faite par nos actuels gouvernants)**, a encore subi un coup de rabot de 6 000 €. De 176 000 € perçus en 2013, nous avons encore touché 92 000 € en 2018. Cumulé, cela représente une somme rondelette de 260 000 € que nous n'avons pas touchée durant cette période soit notre capacité d'autofinancement d'une année de gestion communale (recettes-dépenses dans le fonctionnement).

Concernant notre endettement, un nouvel emprunt de 300 000 € a été contracté en 2018. Il est destiné à financer la fibre optique (176 000 €) et d'autres investissements vu le taux très bas qui nous a été octroyé.

En tenant compte de ce nouvel emprunt, notre endettement total s'élève à 704 000 € au 1<sup>er</sup> janvier 2019, soit 383 euros ramenés à l'habitant contre 610 euros en moyenne fin 2017 au niveau national pour notre catégorie de communes (entre 500 à 2 000 habitants). Donc, un endettement maîtrisé puisque nous sommes largement en-dessous de la moyenne nationale.

## DU CÔTÉ DE L'INTERCOMMUNALITÉ....

COLMAR AGGLO assure l'entretien des réseaux d'évacuation des eaux pluviales, des eaux usées et de la station d'épuration et depuis cette année s'est rajoutée une nouvelle compétence : la gestion des zones artisanales.

En 2018, elle a pris en charge les travaux concernant le traitement des eaux pluviales et remplacé les réseaux d'assainissement de la place de l'Église, installé 4 bennes enfouies au fond de la rue d'Eguisheim.

Depuis 2014, COLMAR AGGLO a pris en charge l'enlèvement des déchets verts déposés près de la gare. 182 tonnes ont été enlevés en 2018 contre 155 en 2017 avec le record en 2016 > 216 tonnes. Quelle satisfaction pour les habitants du village de ne plus devoir se déplacer aux déchetteries de COLMAR et quelle économie de carburant donc un geste conséquent pour l'environnement !

Les autres aides concernent l'attribution d'un fonds de concours d'un montant total de 224 000 € pour la durée du présent mandat 2014/2020, somme qui permet de participer au financement de nos investissements ainsi que le versement d'un montant de 23 000 € en cette fin d'année 2018 au titre de la dotation de solidarité communautaire.

## En matière de **propreté, sécurité, circulation, stationnement, incivilités...**

Côté SECURITE/CIRCULATION, Hugues et moi-même avons repeint les 2 passages piétons et les places de stationnement rue des Vosges et rue d'Eguisheim suite aux travaux de gravillonnage, réalisé des marquages au sol rue Saint-Pierre afin de maîtriser le stationnement des véhicules ainsi qu'au croisement des rues des Fleurs, des Cigognes et d'Eguisheim pour sécuriser l'endroit.

Du côté des doléances, dépôts sauvages, vitesse, stationnements, problèmes de voisinage (pénibles à supporter car le maire n'y peut strictement rien), aboiements ou crottes de chiens font partie des affaires récurrentes que connaissent tous les maires des communes rurales de France. Mais que pouvons-nous faire face à ces incivilités ? Localement, je ne dispose pas d'un policier municipal, je n'en ai pas les moyens, donc je dois intervenir personnellement ce qui ne plait pas à tout le monde.

MERCI à la gendarmerie (lieutenant MORAT) ainsi qu'à la Brigade Verte pour votre coopération, votre assistance et votre présence sur le terrain.

## Concernant le **fleurissement communal...**

Malgré une année encore très sèche, l'embellissement était particulièrement bien réussi.

J'adresse mes plus vifs remerciements à Hugues, responsable du fleurissement et de la décoration de Noël, à l'équipe technique ainsi qu'aux nombreux bénévoles qui nous ont donné un coup de main suite à l'absence de Daniel, responsable des espaces verts, ainsi qu'à tous ceux qui ont participé à l'embellissement de notre village, bénévoles, particuliers et commerçants.

## **Les associations...**

Nous avons la chance de pouvoir compter sur 25 associations, amicales ou chorales dynamiques évoluant dans les domaines sportifs, culturels ou culturels qui animent et entretiennent le tissu social dans notre village. Que du bonheur !

Grâce à elles, notre village dispose de nombreuses animations ou manifestations tout au long de l'année. (J'en cite quelques-unes : la crémation des sapins, la fête de la grenouille, les repas couscous, carpes-frites, choucroute, le marché aux puces, les nombreux tournois, concerts, bourses, les participations aux différents championnats sportifs etc... la liste est longue bien longue...).

Nos aides se présentent sous forme de subventions versées pour les jeunes sportifs et les musiciens, les aides diverses et à l'investissement ainsi que la mise à disposition gratuite des nombreux locaux de la mairie.

A noter le changement à la tête de la section locale des anciens combattants où M. Marcel BENDELE assure désormais la présidence. Bon vent à Marcel et bonne retraite à M. Amand FONNE.

Un grand MERCI à tous ces bénévoles qui s'investissent sans compter pour le « bon-vivre ensemble » dans notre village.

### **LES SAPEURS POMPIERS...**

Notre village peut compter actuellement sur une vingtaine de sapeurs-pompiers bénévoles, formés et compétents dont 15 sont issus de la section des JSP. En 2018, vous êtes intervenus plus d'une centaine de fois dans le village dont 18 lors du gros orage que nous avons subi le 18 septembre dernier. Un vrai service de proximité !

Monsieur le chef de corps David WIEST, Mesdames et Messieurs les sapeurs-pompiers, un grand MERCI à toute l'équipe pour votre disponibilité et pour les services que vous rendez à tous les habitants de la localité.

MERCI également au président Lionel FROMONT de l'Association des JSP des Trois-Châteaux qui regroupe 5 communes, à son comité et à ses moniteurs pour leur implication et leur dévouement dans l'enseignement que vous prodiguez aux jeunes sapeurs-pompiers pour la plupart futurs actifs dans leurs corps respectifs.

### **LES ÉCOLES...**

167 élèves ont repris le chemin des 2 écoles, ils étaient 152 l'année dernière soit une augmentation de 15 élèves, avec une bonne nouvelle : l'ouverture de 2 classes, une à la maternelle et l'autre à l'école élémentaire.

Au niveau des travaux, 2 salles de classe et un WC ont été repeints, un visiophone a été installé à la maternelle, les divers travaux demandés pour les vacances d'été ont été réalisés. Quelques travaux ont été accomplis par quelques élus : il s'agit de l'installation de 4 bancs circulaires financés par les Grenouilles sportives ainsi que la peinture d'une classe et d'un WC que j'ai réalisée moi-même.

MERCI à la directrice, Sylvie MARTISCHANG et aux professeurs des écoles pour votre investissement dans l'éducation de nos enfants.

MERCI également à Marie GUILLON, la présidente et à toute l'équipe de l'association « LE FRESCHAHISSALA » qui gère notre périscolaire.

### **LA PAROISSE...**

MERCI à notre abbé, Jean-Luc LORBER et à toutes les personnes qui se mettent à la disposition de la paroisse pour le nettoyage de l'église, la décoration, les sacristains, la chef de chœur Chantal GENG et sa chorale, le Conseil de Fabrique, chargé de l'administration et de la gestion des biens de la paroisse présidé par Raymond FRITZ sans oublier Lilli BAGUET qui excelle toujours dans la réalisation du fleurissement de l'église, M. le curé l'a encore rappelé lors de la messe de la Veillée de Noël.

### **LA PRESSE...**

Francis ZIESSEL notre correspondant de presse, s'occupe de L'ALSACE et des DNA. MERCI à lui de relater les événements de la commune dans nos deux journaux régionaux. Il réalise d'excellents articles, je le lui rappelle régulièrement.

### **CÔTÉ ECONOMIQUE ...**

Peu de changement localement...

- Holcim, qui avait arrêté la production sur le site local et se fournissait en matériaux sur leurs autres sites, reprendrait son activité d'extraction cette année selon les dernières informations reçues,

- concernant le centre-bourg, le changement important concerne notre boulangerie désormais gérée par la famille RONDAN à laquelle nous souhaitons « BON VENT ».

Un grand MERCI aux entreprises, seules créatrices d'emplois, donc de richesses... contrairement à l'Etat et ses administrations « SATTELITES » qui, en créant des emplois ne font que creuser encore davantage le déficit public.

### **LES RÉALISATIONS 2018 CONCERNENT ...**

- l'organisation de la 4<sup>ème</sup> journée citoyenne gérée par ma première adjointe, Micheline RITTER a été parfaite. Une centaine de personnes y ont participé soulageant ainsi la commune de nombreux travaux de peinture, de désherbage, d'entretien des espaces verts ou d'enlèvements des déchets dans les fossés, en fait « HAUT-RHIN PROPRE ». Une vraie satisfaction !

- la révision du PLU est toujours d'actualité. Difficile avec toutes les contraintes qui nous sont imposées. Si tout va bien, il devrait ENFIN être finalisé définitivement pour le mois de septembre prochain.

- l'aménagement des trottoirs route du Vin vers Hattstatt et rue du Vignoble est terminé. Ces travaux ont été supervisés par M. MARCHAL de la Société COCYCLIQUE. COLMAR AGGLO, le SIEPI et le SMITEURTC y sont également intervenus chacun dans leur domaine du moins financièrement, à savoir respectivement les eaux pluviales, l'eau potable et les eaux usées.

L'aménagement de la place de l'Eglise et des rues adjacentes est également terminé. Seuls quelques petits travaux de finition restent à réaliser. D'après les retours, ces travaux donnent entière satisfaction aux riverains ainsi qu'aux utilisateurs. Désormais la place est beaucoup plus aérée. Par ailleurs, 10 arbres ont remplacé les 3 tilleuls qui ont été enlevés.

Je vous rappelle que la première phase concernait la création ou le remplacement des réseaux souterrains pris en charge par le Siepi pour l'eau potable et par COLMAR AGGLO pour les eaux pluviales et les eaux usées. Les travaux concernant les parkings, les espaces verts, l'aménagement des rues, ont également été supervisés par M. MARCHAL de la Société COCYCLIQUE.

Parmi les autres travaux, je peux citer :

- le remplacement de 45 vieux foyers lumineux datant des années 70/80 aux lotissements CHATEAU I et BOULEAUX par du LED,

- le gravillonnage de la première partie de la rue d'Eguisheim et de la rue des Vosges,
- la pose de pavés alvéolaires au chemin rural dit « Oberlachweg » situé près de la rue du Vignoble, régulièrement raviné lors des fortes pluies que nous subissons de plus en plus,
- la remise en état du nid de cigognes qui débordait de sa structure et devenait dangereux pour les riverains,
- la remise en état du clocher de l'église suite au coup de foudre qu'il avait pris lors du gros orage du 18 septembre dernier.

**En propre régie, nous avons**

- reconstruit l'ancien mur situé chemin du Château que nous avons retrouvé un beau jour écroulé sur une quinzaine de mètres,
- installé un banc et une plaque près du tilleul planté en 1989 à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française dans la cour de l'école élémentaire
- installé l'éclairage intérieur et extérieur dans le cadre de la mise en accessibilité des ERP à l'école élémentaire.

### **CONCERNANT LES PROJETS 2019...**

Dès à présent, je peux vous annoncer que nous reconduirons la Journée citoyenne. Provisoirement, nous la prévoyons le samedi 11 mai mais la date définitive, qui sera adoptée par les élus, sera communiquée dans un prochain bulletin communal. En ce qui concerne les travaux... C'est M. SANTANDREA de la Société BLEU CUBE qui a en charge la construction du dépôt communal au fond de la cour de la mairie et nous venons d'en obtenir le permis de construire. Nous pouvons passer dès à présent à la phase « REALISATION ». Les travaux devraient débuter dès les mois d'avril/mai prochains. Il en est de même pour le dossier concernant la transformation du presbytère en immeuble à logements aidés qui a pris du retard du fait de la nouvelle législation appliquée aux bailleurs sociaux. Une nouvelle étude de réalisation est en cours et selon le planning établi, les travaux devraient être terminés pour septembre 2020. Merci à M. RAMDANI, directeur général de COLMAR HABITAT, d'avoir accepté de continuer à travailler sur ce dossier. Les travaux d'accessibilité des établissements recevant du public concerneront cette année les bâtiments occupés par les footballeurs et les quilleurs. L'installation de la fibre optique est en cours dans notre village. Selon les dernières informations, la réunion publique avec les opérateurs est prévue en juin prochain.

Je proposerai également aux élus 3 autres chantiers : l'isolation phonique de la présente salle, la pose de pavés au chemin rural dit « Hochstadenweg » situé près des Juris vers Eguisheim, le remplacement d'une quarantaine d'anciens points lumineux par de l'éclairage LED.

Parmi les autres dossiers qui vont nous occuper en ce début année, il y aura le recensement de la population qui vient de commencer, le projet « Stolpersteine », qui consiste à poser des pavés de laiton sur les trottoirs ou espaces publics en mémoire des juifs victimes du nazisme en ce qui nous concerne localement. Ce dossier nous a été présenté par M. WOEHRLE, petit-fils de Henri VINCENTZ et Françoise MICHAUD, petite-fille de Henri SPINNHIRNY et a déjà été soumis à tous les riverains concernés par la pose de ces pavés. J'y reviendrai dans les prochains bulletins communaux. Enfin, le centre-bourg est envahi par les pigeons et la chasse à ces volatiles, considérés comme nuisibles, est ouverte, je l'ai évoquée dans le dernier bulletin communal. Un piégeur a été contacté et son intervention devrait débuter dans les prochains jours.

Enfin, nous sommes à moins de 15 mois du renouvellement des conseils municipaux si les élections restent fixées au mois de mars 2020.

De mon côté, j'ai décidé, comme je l'ai déjà annoncé à mon entourage proche, de mettre fin à mes activités d'élus. Ce n'est pas facile d'être maire, c'est un investissement fort, on ne dort pas toujours très bien, j'aurai 71 ans en 2020 et j'aimerais bien encore passer quelques moments agréables avec mon épouse Marie-Jeanne, en somme profiter de la vie.

Encore MERCI pour votre présence et de m'avoir écouté.

Merci au Coin du Meunier qui a offert les pains-surprises.

### **REMISE DE LA MEDAILLE DE LA VIE ASSOCIATIVE par Lucien MULLER, conseiller départemental, et Marie GUILLON, adjointe au maire en charge des associations, à M. Christian KIBLER.**

« M. Christian KIBLER est né le 27 novembre 1963 à Colmar. Tout jeune, il s'est découvert une passion : la musique et c'est ainsi qu'il a pris des cours de clarinette à l'école de musique de Rouffach. Comme quelques jeunes, il a créé un petit orchestre avec 2 copains, un de Niederhergheim l'autre de Rustenhardt pour animer les petites fêtes de la région.

Depuis, Christian a intégré l'orchestre de l'Adem'Oh où il joue du saxophone ténor et du saxophone soprano. Il a également intégré l'association locale de pêche.

Aujourd'hui, Christian est honoré pour les services rendus à cette association puisqu'il en est le président depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998 soit 21 ans de dynamisme et de disponibilité.

A l'époque, il avait pris le relais de son papa Lucien qui en était le président pendant 35 ans.

Christian était également membre du conseil d'administration de la Fédération de pêche du Haut-Rhin ».

Pour tout cet investissement, nous avons proposé à notre conseiller départemental Lucien MULLER, également pêcheur, de



## AGENDA

### FEVRIER

- 1-2-3 Représentations théâtre de la TTH
- 2 Coupe des 3 sabres HEC
- 2 Vente de cartes de pêche salle des sociétés
- 7-8 Représentations théâtre de la TTH
- 9-10 Représentations théâtre de la TTH
- 22 AG des sapeurs pompiers

### MARS

- 10 Assemblée générale de l'UNC
- 17 Bourse aux loisirs créatifs « Les Grenouilles s'éclatent »
- 22 Exercice de printemps sapeurs pompiers
- 23 Coupe des 3 sabres HEC
- 29 Remise de prix fleurissement 2018

## VAGUE DE FROID

Avec les basses températures, votre compteur d'eau et vos canalisations peuvent geler ! Quelques conseils pour bien protéger vos installations :

- si votre compteur est situé dans un regard enterré à l'extérieur et non protégé contre le froid, calfeutrez votre compteur et les tuyaux exposés avec des matériaux n'absorbant pas l'humidité. Le polystyrène est un très bon isolant.

- si votre compteur et vos canalisations sont situées à l'intérieur de votre logement, dans un local non chauffé, calfeutrez votre compteur avec des plaques de polystyrène et protégez vos canalisations avec des gaines isolantes.

Si vous partez longtemps de votre domicile, évitez de couper complètement le chauffage.



## JOURNEE CITOYENNE Réunion d'information

Notre 5<sup>ème</sup> journée citoyenne aura lieu le **samedi 11 mai 2019**.

Une réunion d'informations et d'organisation se tiendra le **lundi 11 mars 2019 à 19h30**, salle des Sociétés.

Toutes les idées et propositions pour améliorer notre cadre de vie seront les bienvenues lors de ce moment d'échanges.

Nous vous attendons nombreux !

## DENEIGEMENT

N'oubliez pas qu'en cas de chute de neige ou de verglas, les propriétaires et locataires sont tenus de balayer la neige sur le trottoir au droit de leur propriété en dégageant celui-ci autant que possible et d'y jeter du sel, du sable ou de la sciure de bois en cas de verglas.

Du sel de déneigement est à la disposition des habitants, dans le conteneur qui se trouve sur le parking de la mairie.

## STATISTIQUES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE

Nombre d'actifs de 15 à 64 ans : 885 (source INSEE)	Janvier 2018	Janvier 2019
Femmes	38	47
Hommes	45	36
Total	83	83
Demandeurs d'emploi indemnisés	69	63
Demandeurs d'emploi non indemnisables	14	20

## ATELIERS ZERO DECHET

### « Pourquoi et comment utiliser des couches lavables ? »

le mardi 12 mars 2019 (18h30 - 20h30), salle des sociétés

Avant qu'un enfant soit propre, il aura eu besoin de 4 000 à 5 000 changes, soit autant de couches qui, dans leur version jetable, finissent à la poubelle, ou plus exactement à l'usine d'incinération. Générant, en France, quelques 750 000 tonnes de déchets par an (3 % des ordures ménagères), les couches jetables ne sont pourtant pas la seule solution. Les couches lavables n'ont rien à voir avec les langes couramment utilisées jusqu'aux années 1970. Faciles à mettre et ergonomiques pour l'enfant, il en existe plusieurs modèles. Cet atelier vous permettra de vous familiariser avec les modèles à votre disposition et vous aidera à choisir ceux qui vous conviendraient. Il vous apprendra aussi à les utiliser et à les entretenir, et vous donnera de précieux conseils pour vous organiser au quotidien.

### « Fabriquer soi-même ses savons »

le vendredi 22 mars 2019 (18h30 - 20h30), salle des sociétés

Vous avez envie de débarrasser votre maison de ces flacons en plastique polluants qui contiennent vos gels douche et autres « savons liquide » ? Vous avez envie d'une solution qui prend soin de votre peau en douceur ? La saponification à froid est une méthode qui permet de fabriquer ses savons maison. Ces savons « durs » n'ont pas besoin de contenants, et riches en glycérine végétale, ils sont doux pour la peau.

**Inscription obligatoire** sur le site de Colmar agglomération :

<https://www.agglo-colmar.fr/ateliers-zero-dechet>

Colmar agglomération organise de nombreux autres ateliers ("Fabriquer soi-même ses produits ménagers", Fabriquer ses cosmétiques naturels", "Réussir son compost", "Valoriser ses déchets verts hors compostage", "Cuisine anti-gaspi", "Entretien et réparation son vélo" et "Réparer et retoucher ses vêtements soi-même)". Plus d'informations sur <https://www.agglo-colmar.fr/ateliers-zero-dechet>

## DES POULES POUR REDUIRE SES DECHETS

Colmar agglomération, dans le cadre de son Programme Local de Prévention des déchets, propose gratuitement aux usagers possédant un poulailler et un espace pour les accueillir, un couple de poules pondeuses. Cette opération complète la collecte des bio-déchets à domicile. En effet, deux poules consomment au moins 300 g de bio-déchets/jour, soit sur une année la centaine de kilo de bio-déchets produits par un ménage de deux personnes.

Deux races de poules pondeuses sont proposées : des poules d'Alsace ou des poules rousses.

Notre commune participe à l'opération depuis 2015.

Les foyers intéressés devront garantir le bien-être des animaux, et se conformer aux règles d'hygiène et de bon voisinage. Votre **dossier de candidature** permettra de s'en assurer et de valider la demande. Une analyse sera menée en conformité avec le **règlement** établi et sera éventuellement complétée d'une visite de l'installation sur place.

### Retirer votre dossier de candidature

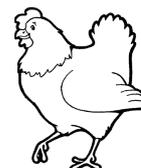
- dans votre mairie
- au service gestion des déchets - 1 avenue de la Foire aux Vins à Colmar
- sur le site internet de Colmar agglomération : <https://www.agglo-colmar.fr/poules-pour-reduire-ses-dechets>

### Déposer votre dossier de candidature

- dans votre mairie
- au service gestion des déchets - 1 avenue de la Foire aux Vins à Colmar
- par mail à l'adresse [contact.dechet@agglo-colmar.fr](mailto:contact.dechet@agglo-colmar.fr)

**Date limite pour le dépôt de votre dossier : 31 mars 2019**

**Périodes de distribution** : poules rousses : fin mai, début juin 2019 et poules d'Alsace : septembre 2019



## **SYNTHESE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DÉCEMBRE 2018**

1. Mme Catherine KOHSER, secrétaire de mairie, est nommée secrétaire de séance.
2. Le procès-verbal de la séance du 9 octobre 2018 est approuvé sans réserve.
3. Le Maire informe l'assemblée :
  - qu'il n'a pas fait valoir le droit de préemption de la commune pour les biens cadastrés : section 39, parcelle 584/124 (rue d'Eguisheim) et section 40, parcelle 268/36 (2 rue du Pflixbourg),
  - que les marchés de mise en accessibilité de la piste de quilles et du club house de football ont été signés pour un montant total de 56 856,22 euros TTC,
  - que la convention relative à l'organisation d'une agence postale, signée avec La Poste en avril 2009 pour 9 ans, a été reconduite tacitement pour la même durée.
4. La signature d'un contrat en apprentissage du 10 décembre 2018 au 30 juin 2020 avec Batiste BENALI LECAS et le centre de formation d'apprentis (CFA) de Rouffach pour la préparation au métier de jardinier paysagiste est approuvée.
5. Le nouveau tableau des effectifs tient compte de la suppression du poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet, après avis favorable du Comité technique et le rajout du poste d'apprenti dans la filière technique.
6. Les décisions modificatives concernent :
  - l'aménagement du chemin rural Oberlachweg pour un montant de 20 000 €,
  - le transfert des frais d'études et d'insertion concernant les travaux d'aménagement de la place de l'Église et des rues d'adjacentes pour un montant de 25 000 € afin de pouvoir notamment bénéficier du FCTVA,
  - la régularisation des avances sur marchés d'un montant de 26 000 € pour le même chantier.
7. Pour assurer la continuité de l'exécution budgétaire avant le vote du budget primitif 2019, les dépenses d'investissement sont autorisées dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (soit 387 137 €).
8. Le versement d'une subvention complémentaire de 10 000 euros à l'association de gestion du périscolaire est approuvé.
9. L'établissement d'un projet éducatif territorial (PEDT) dans le cadre du Plan mercredi est approuvé. Les activités proposées se baseront sur le projet d'animation du périscolaire et seront menées en partenariat avec les associations locales et la bibliothèque municipale, afin d'offrir un accueil de loisirs éducatifs de grande qualité.
10. Le nom de « Résidence Sainte-Marthe » est donné au bâtiment « Presbytère » dont la réhabilitation globale a été confiée à Colmar Habitat.
11. Sur demande du Juge du Livre Foncier, il s'agit de préciser la délibération prise le 24 mai 2018, en donnant la désignation cadastrale des parcelles concernées par la transaction, l'identité du vendeur ou de l'acquéreur du bien ainsi que le prix fixé pour la transaction.
12. Dans le cadre de l'aménagement de trottoirs route du Vin, un 2<sup>ème</sup> avenant à la convention de maîtrise d'ouvrage avec le Département du Haut-Rhin est nécessaire. Il correspond à la prise en charge par le Département des frais liés à la deuxième analyse de chaussée pour un montant de 876 € TTC.

13. Le Conseil municipal approuve les avenants aux baux à fermage signés pour certaines terres communales situées Beim Rennweg et route de Niederhergheim.

14. Il est rappelé que le recensement de la population se tiendra sur la commune du 17 janvier au 16 février 2019 et que les habitants pourront désormais répondre sur Internet. La rémunération des trois agents recenseurs est fixée à 1 000 euros bruts (pour mémoire : la dotation allouée par l'Etat pour cette opération de recensement s'élève à 3 383 euros).

15. La nouvelle longueur de la voirie communale est désormais de 11 488 mètres. Elle tient compte de la partie nord de la rue de Colmar qui longe la RDI bis et de l'impasse du Gauchfeld.

16. Le versement d'une subvention de 25 euros à Marie-Thérèse KAMMERER (1A devenue 3 rue du Berger) est approuvé. Elle concerne le remboursement de la plaque d'immatriculation suite à la renumérotation de la rue.

17. Vu le coût et la complexité de la mise en accessibilité du tennis, il est demandé la prorogation de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) dans l'attente d'une solution moins onéreuse.

**Le procès-verbal complet est disponible à la mairie ou sur le site internet  
[www.herrlisheim-pres-colmar.fr](http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr)**

### **C.C.A.S. DE HERRLISHEIM**

Le Centre communal d'actions sociales (C.C.A.S) est l'outil privilégié pour mettre en œuvre la politique sociale de la commune.

Son conseil d'administration est composé du Maire, des adjointes Micheline RITTER et Marie GUILLON, de la conseillère municipale Marie-Rose HEYBERGER, de Mmes Eugénie DIETRICH-SCHWOERER, Martine GREINER et Marie-Thérèse ZWICKERT, de M. Bernard SIRY et de Monsieur le Curé.

Les actions menées dans le cadre du CCAS sont les suivantes :

- aides aux particuliers : plusieurs personnes ou familles présentant des difficultés financières ont bénéficié de bons alimentaires pour un montant de 530 euros (531,40 euros en 2017 et 1 348 euros en 2016) ou de bons pour La Manne
- assistance administrative pour une personne seule et en difficulté
- avance et participation à l'achat de fioul domestique pour une personne en difficulté
- indemnisation d'un stagiaire au sein des services techniques de la commune (80 euros)
- subventions de fonctionnement versées à Espoir, Emmaüs, Apalib, Apamad, Banque alimentaire, Terre des Hommes, Restos du Cœur, La Manne, ...

Les attributions ou règlements sont généralement effectués en fonction des renseignements et propositions transmis par les assistantes sociales au Conseil départemental.

Ses recettes proviennent d'une subvention versée par la commune, de dons et de Colmar agglomération.

**Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à solliciter le CCAS en appelant la mairie.**

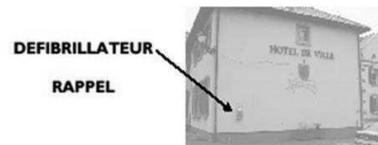
## RAPPEL DES REGLES D'UTILISATION DU DEFIBRILLATEUR

Le défibrillateur se trouve sur la façade Nord de l'Hôtel de Ville.

Un défibrillateur ne doit être utilisé par le grand public que lorsque la victime est en arrêt cardiorespiratoire. Une personne est considérée en arrêt cardiorespiratoire lorsqu'elle est inanimée, qu'elle ne répond pas aux stimulations simples et qu'elle ne respire plus.

Dans ce cas, **il faut en premier lieu appeler les secours en composant un des numéros d'urgence (15, 18, 112 pour les portables)**. Ensuite, si vous avez des connaissances en secourisme, il faut le plus rapidement possible débiter une réanimation cardio-pulmonaire, puis chercher ou faire chercher le défibrillateur. Il est recommandé de poursuivre la réanimation cardio-pulmonaire jusqu'à l'arrivée d'un défibrillateur.

Une fois le défibrillateur sur place, la mise en œuvre de celui-ci est indiqué sur le défibrillateur. Il faut ensuite suivre les instructions vocales indiquées par l'appareil. Les défibrillateurs pour le grand public sont des défibrillateurs automatisés : la délivrance du choc se fera uniquement après les analyses du rythme cardiaque de la victime.



Ces appareils sont conçus pour être utilisés par tout un chacun avec ou sans connaissance en secourisme.

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Rappel : la bibliothèque sera ouverte le samedi 2 février de 10h00 à 12h00.

Elle sera fermée la 2<sup>ème</sup> semaine des vacances d'hiver, soit du lundi 18 février au samedi 23 février 2019. Elle vous accueillera de nouveau à partir du mardi 26 février à 17h00.

## AFFICHAGE DES ENTREPRISES REALISANT DES TRAVAUX CHEZ LES PARTICULIERS :

### RAPPEL DES REGLES

Si vous faites effectuer des travaux à votre domicile par une entreprise, il est tout à fait possible pour celle-ci de poser une affiche publicitaire, en respectant certaines règles.

Si l'affiche n'excède pas 1m<sup>2</sup>, aucune autorisation n'est à faire en mairie. Au-delà, une demande préalable sera nécessaire.

La durée de l'affichage est limitée à 3 semaines avant le début des travaux et jusqu'à 1 semaine après la fin des travaux.

Enfin, l'affiche ne doit en aucun cas être installée sur le domaine public, mais uniquement sur la clôture de votre propriété.

## Jeunes lycéens étrangers recherchent famille d'accueil

D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Si l'expérience vous intéresse, merci de prendre contact avec Christiane **LEBOUBE** par mail ([c\\_leboube@hotmail.fr](mailto:c_leboube@hotmail.fr)) ou par téléphone (03.29.51.10.76).

## ECOLES : INSCRIPTIONS EN PETITE SECTION ET C.P.

Les inscriptions en Petite Section de maternelle et au C.P. auront lieu les vendredis 1<sup>er</sup> et 8 mars de 13h15 à 16h15 à l'école élémentaire.

Merci de vous munir du carnet de santé de l'enfant et du livret de famille.

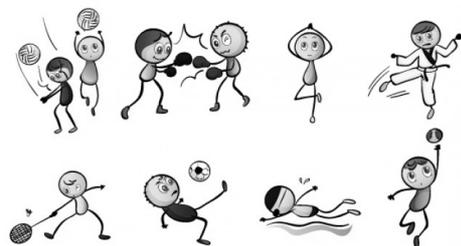


## LES GRENOUILLES S'ECLATENT Lauréats du concours des maisons décorées pour Noël

### Catégorie : Particuliers

- 1<sup>er</sup> prix : Didier KOENIG  
2<sup>ème</sup> prix : Laëticia GUILLERMIN  
3<sup>ème</sup> prix : Raymond FRITZ

Des bons d'achats leur ont été remis par la commune.  
Un grand BRAVO à tous les participants !



## TOURNOI D'ESCRIME

Herrlisheim Escrime Club organise pour la 13<sup>ème</sup> année consécutive un tournoi exclusif au sabre et dans les catégories jeunes. Ce tournoi fait figure au classement régional de la Ligue d'Alsace.

**Samedi 9 février et dimanche 10 février 2019**

**au COSEC à Wintzenheim**

## AAPPMA : VENTE DES CARTES DE PÊCHE

- **Domaine privé :**  
La vente des cartes aura lieu les samedis 2 février et 2 mars 2019, salle des Sociétés de l'Hôtel de Ville
- **Domaine public :**  
Via internet sur le site : [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)

Le Président,  
Christian KIBLER

## ANIMATIONS ÉTÉ 2019

Colmar Agglomération propose aux jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2000 et le 31 décembre 2013 de nombreuses activités sportives et culturelles pendant les vacances d'été. Ci-dessous les démarches à suivre pour s'inscrire :

### 1. Pré-inscription

Pré-inscription à la mairie du domicile ou sur [www.agglo-colmar.fr](http://www.agglo-colmar.fr) du **4 février au 27 avril 2019 inclus**.

### 2. Tirage au sort

Tirage au sort de l'ordre de passage mi-mai, par informatique et en présence d'un huissier de justice. Toutes les familles pré-inscrites seront tirées au sort et obtiendront un numéro de passage.

### 3. Courrier

Un courrier indiquant le jour et l'heure de passage aux inscriptions est transmis au domicile de toutes les familles pré-inscrites. La brochure des activités proposées pour l'été 2019 sera jointe à ce courrier. Toutes les informations utiles et nécessaires concernant les activités figureront également dans cette brochure.

### 4. Les inscriptions

- **à la Maison des Associations (6 route d'Ingersheim à Colmar)** les mardi 4, mercredi 5, jeudi 6 et vendredi 7 juin 2019 de 17h00 à 20h30 et le samedi 8 juin 2019 de 9h00 à 20h00.

Ces journées sont strictement réservées aux familles qui auront préalablement effectué une préinscription. Les inscriptions seront enregistrées uniquement sur présentation du récépissé de tirage au sort.

- **à la Mairie de Colmar (Direction des sports - 2<sup>ème</sup> étage - bureau n° 815)** le mercredi 12 juin 2019 de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 pour toutes les familles (préinscrites ou non) ; à partir du lundi 17 juin jusqu'au jeudi 29 août 2019 : du lundi au jeudi de 8h30 à 11h00 et de 14h30 à 17h00.

**Renseignements : Direction des sports de la mairie de Colmar - 03 89 20 67 93 ou 03 89 20 67 97**

## Les Grands Anniversaires du mois de février 2019

GOETZ Marie-Louise, 83 ans le 3  
LEHMANN Gérard, 75 ans le 3  
DI STEFANO Giuseppe, 85 ans le 6  
CAYE Robert, 81 ans le 7  
WEBER Joséphine, 78 ans le 8  
DOLFUS Geneviève, 87 ans le 15  
BERLIE Jacqueline, 85 ans le 15  
STEINBRUCKER Jean-Paul, 89 ans le 15  
PALERMO Carmina, 78 ans le 15  
KOENIG Hélène, 84 ans le 16  
FAIST Paulette, 81 ans le 16  
KETTERER Irène, 85 ans le 17  
RENNIE Laurette, 84 ans le 18  
ROHMER Marie Paule, 75 ans le 18  
BAGUET Lilli, 76 ans le 19  
FLORANC Frieda, 91 ans le 20  
HAUMESSER Bernard, 81 ans le 22  
MARRONE Clémentina, 84 ans le 24



### NAISSANCES

Mia LATSCHA  
le 19 janvier 2019

Jade HIGELIN ANDLAUER  
le 17 janvier 2019

### DECES

Amand VANHEEGHE  
le 29 décembre 2018  
(ancien habitant de Herrlisheim)

André HOLLINGER  
le 20 décembre 2018

# ANNONCES



## ASSISTANTES MATERNELLES

Assistante maternelle dispose d'une place pour un bébé (0 à 3 ans).

Tél. 06 81 42 56 65

Assistante maternelle dispose d'une place pour un bébé.

03 69 45 99 41 ou 06 61 11 45 98

## IMMOBILIER

Recherche terrain d'agrément à la location sur la commune.

Tél. 06 04 40 52 64

Jeune couple de Herrlisheim recherche un terrain de 5 ares minimum sur Herrlisheim et environs.

Tél. 06 23 14 27 73

Particulier recherche un terrain d'au mois 4 ares sur Herrlisheim.

Tél. 06 12 29 71 73

## URGENT

Recherche garage de 12 m<sup>2</sup> sur Herrlisheim ou environs.

Tél. 06 36 66 94 92

## EMPLOIS

Recherche femme de ménage 3 heures par semaine.

Tél. 06 85 42 06 45 ou 03 89 49 30 09

Professeur certifié expérimenté propose cours, soutien et aide aux devoirs mathématiques et/ou français du cours préparatoire à la 3<sup>ème</sup>.

Tél. 03 89 86 45 38 après 18h

### Sandra WEBER Soins infirmiers à domicile

Infirmière libérale sur Colmar, Herrlisheim et environs

Tél. 06 58 41 19 45  
wsandra.idelib@gmail.com



## A VENDRE

Pour Citroën ou Peugeot, 4 roues d'hiver complètes, 5 trous, conviennent à différents modèles : 3008, 508, C5, c4 Picasso

Les jantes ont été sablées et repeintes, équipées de pneus Michelin « alpin » 225/60x16 en état neuf. Valeur de l'équipement : 900 € cédé 500 €

4 enjoliveurs d'origine Citroën, état neuf  
Valeur à neuf : 180 € cédés 80 €

Tél. 06 85 23 92 89

## Les cadets de la République de la police nationale recrutent

Conditions : il faut être de nationalité française, âgé de 18 à 30 ans, avoir une bonne condition physique, avoir accompli la Journée défense et citoyenneté et être de bonne moralité.

**Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 mars 2019.**

Les dossiers sont téléchargeables sur le site [www.lapolicenationalerecrute.fr](http://www.lapolicenationalerecrute.fr) et à renvoyer auprès de l'école nationale de police de MONTBÉLIARD pour le Haut-Rhin.

Les sélections se dérouleront dans la continuité des inscriptions afin de permettre une incorporation le 2 septembre 2019.

Contact : 03 87 16 13 69 ou [info-police-recrutement-metz@interieur.gouv.fr](mailto:info-police-recrutement-metz@interieur.gouv.fr)



### Modalités de publication des petites annonces :

**Une petite annonce est renouvelée trois fois à la demande du particulier. Si vous ne nous appelez pas, l'annonce sera automatiquement supprimée le mois suivant.**

**La même annonce ne sera publiée que trois fois par an.**

# LA TROUPE THÉÂTRALE DE HERRLISHEIM PRÉSENTE

SALLE ST. MICHEL, PLACE DE L'ÉGLISE À HERRLISHEIM (68)

**MDR**  
(MAISON DE RETRAITE)  
de Jacques MAURIN

*SPECTACLE DES ADULTES*

Les vendredis 25 janvier,  
1<sup>er</sup> et 8 février à 20H

**THÉÂTRE  
SANS ANIMAUX**  
de Jean-Michel RIBES

*SPECTACLE DES ADULTES*

Les samedis 26 janvier,  
2 et 9 février à 20H

REPRÉSENTATION  
SUPPLÉMENTAIRE  
Jeudi 7 février à 20H



*Herrli' scène*

**BALADE AUX PAYS  
DES CONTES**

de Angélique SUTTY

*SPECTACLE DES ENFANTS*

**À L'HÔTEL  
DE LA PLAGE**

de Nicolas BRANDICOURT

*SPECTACLE DES ADOS*

Les dimanches 27 janvier,  
3 et 10 février à 15H

**ENTRÉE  
GRATUITE**



RÉSERVATIONS AU : 06 98 75 39 55

OU SUR NOTRE SITE INTERNET : <https://troupetheatraleher.wixsite.com/tth68>

Retrouvez nous également sur

